

## La Mairie



### Horaires d'ouverture :

**Le lundi :**  
De 9h15 à 12h00

**Le mardi :**  
De 17h00 à 19h30

**Le mercredi :**  
De 9h15 à 12h00

**Le vendredi :**  
De 9h15 à 12h00

Numéro de téléphone



**03 82 87 03 24**

Adresse Mail



[mairie@veckring-helling.fr](mailto:mairie@veckring-helling.fr)



Vous recherchez une info sur la commune ?

Rendez-vous sur le site de la commune :

**veckring-helling.fr**

Vous souhaitez être Informé /prévenu /Alerté sur la commune

Charger l'application



Les Lundis 19 juillet  
27 septembre et 29 novembre

Salle Socioculturelle  
Don du Sang



**Chers Véckringeoises et Hellingeoises, Chers Veckringeois et Hellingeois,**

L'été arrive et un ennemi clairement identifié, le virus Covid 19, est toujours bien présent après plus d'une année maintenant. Toutefois il faut positiver ! Portons l'espoir sur la vaccination et le respect des conditions sanitaires, qu'ils nous permettent d'envisager des jours meilleurs jusqu'à un retour rapide à la normale

Qui aurait présagé d'une telle première année pour ce nouveau mandat ? Malgré cela, la municipalité travaille sans relâche sur les dossiers en cours et à venir ?

Des travaux importants et nécessaires à l'amélioration du bien-être et à la sécurité de chacun, jeunes et plus âgés, sont terminés. D'autres nombreux investissements vont voir le jour au cours de ces 6 prochains mois, bénéficiant du plan « France Relance ».

Le 10 mars dernier, Un budget d'investissement ambitieux de plus de 1.4 million d'euro, a été voté, ceci est, sans compter les financements importants qui vont être réalisés pour la création du lotissement à Helling, reflétant ainsi la volonté de faire évoluer notre commune et la rendre encore plus attractive, et ce, sans augmentation du taux des taxes, preuve d'une gestion saine et maîtrisée.

Le projet le plus attendu par nos jeunes enfants et leurs parents est incontestablement l'aire de jeux, pour lequel la dernière subvention, octroyée très récemment par le Département, porte le taux de son subventionnement global à 70 %. Cet espace de jeux de plus de 300 m2 devrait être opérationnel courant septembre de cette année

En parallèle, en tant que Vice-Président de la CCAM délégué au « Tourisme et aux pistes cyclables/chemins de randonnée » je m'investis pleinement sur le projet de grande ampleur communautaire du schéma directeur des pistes cyclables. Grâce à ce projet, nous pourrons, à partir de notre Commune, rejoindre la voie bleue à Bousse et, à terme, la Sarre en Allemagne. En effet, nous travaillons aussi en étroite collaboration avec la CCB3F sur ce projet de liaison entre notre CCAM, la CCB3F et la Sarre. Pour que ce projet soit une réussite, je vous demanderai de prendre deux minutes pour remplir le questionnaire « **ARC EN VÉLO** »

Nous avons aussi une bonne nouvelle : notre relais de téléphonie Orange/Free installé depuis plus de 2 ans déjà, va être enfin opérationnel dans les tout prochain jours. Nous disposerons alors des services des 4 opérateurs emblématiques de téléphonie mobile sur notre commune.

Cette période compliquée a totalement privé notre village de moments d'échanges conviviaux et de festivités. Ce numéro du bulletin municipal atteste, je l'espère, pour la dernière fois avant la sortie progressive du confinement, du peu d'animations à relater.

J'ai une pensée pour nos Associations, qui sont de véritables moteurs pour notre Commune. Quelles seront les conséquences du virus sur la reprise de leurs activités ? Difficile à le déterminer, mais je suis persuadé que la solidarité s'exprimera une fois de plus, car il s'agit de mettre le plus d'atouts possibles dans la balance de la relance !

Les 20 et 27 juin prochains, tous les électeurs sont appelés aux urnes. Compte tenu de l'état sanitaire incertain, les élections auraient-elles dû être une nouvelle fois reportées ? Je vous laisse méditer sur ce sujet. Quoiqu'il en soit, il nous faut élire (ou réélire) les membres des Conseils Départementaux et Régionaux.

En souhaitant une efficacité sans faille de la vaccination que je souhaite à grande échelle, j'espère pouvoir vous retrouver bientôt sous des meilleurs auspices. Que cette 25<sup>ème</sup> édition de cet « Essentiel » vous soit agréable, que cet été vous soit serein.

Plus que jamais donc, ces derniers mots sont porteurs d'espoir et plus que jamais Veckring-Helling est tourné vers l'avenir ; **je souhaite que la vie sociale y reprenne au plus vite ses droits.**

Pascal JOST  
Maire de VECKRING

# Vie Municipale en image

## Mise en valeur de nos infrastructures communales

Les travaux d'aménagement extérieur de la salle socioculturelle avec la mise en valeur de ses abords sont terminés. Nous disposons d'un bel espace sportif et culturel.



Un enrobé avec délimitation de 60 places de parking ainsi qu'un petit embellissement a été réalisé ,rendant cet espace plus accueillant et sécuritaire



Le nouveau préau de 300 m2 accolé à la salle

## Vidéo Protection

Des caméras de vidéo protection ont été installées aux abords de la salle socioculturelle afin de retrouver plus facilement les auteurs des éventuelles dégradations qui pourraient se produire.



## Extension de la commune

Le projet de lotissement , rue de l'École , à Helling ,prend forme. Il rentre dans nos projets de croissance maîtrisée de notre commune afin d'attirer un maximum de jeunes couples pour pérenniser notre école Maternelle car sans celle-ci notre village perdrait son âme et son attractivité.



## Piste cyclable

Travaux de débroussaillage effectués par l'équipe Municipale

La négociation d'achat de plusieurs parcelles privées terminée, l'Equipe Municipale s'attèle à débroussailler ce futur tracé de piste cyclable qui sera réalisé par la Communauté de Communes dans un projet de réalisation d'un grand schéma de piste cyclable, reliant la Sarre à la Moselle (Voie bleue à Bousse )



Tracé passant sur l'arrière d'Helling

**COMMUNE DE VECKRING**  
**19 grande rue 57920**

Téléphone : 03 82 87 03 24  
Mail : mairie@veckring-helling.fr

**Le Maire**

A

**Mesdames, Messieurs les Habitants de  
VECKRING-HELLING**

La Municipalité va engager courant juillet des travaux de réalisation d'une **nouvelle aire de jeux**, sur la Place Anne Grommerch, Rue du Stade, à l'arrière du terrain multisports.

Cette aire de jeux, destinée aux enfants de 2 à 12 ans, tant attendue, devrait être **opérationnelle courant septembre**.

A ce projet estimé à plus de **108 000 € HT**, coût effectivement élevé pour cette nouvelle structure tellement essentielle à l'épanouissement de nos jeunes enfants, nous y avons consacré beaucoup de temps et de négociations pour obtenir un maximum de subventions de nos partenaires financiers que sont l'Etat, la Région et le Département.

Cette chasse aux subventions s'est soldée par une réussite, puisque les **aides atteignent un plafond de 70 %**.

Je remercie tous les acteurs sollicités qui ont décidé de nous octroyer ces subventions !

Pour définir les jeux, des catalogues bien remplis et les meilleurs conseils des professionnels de loisirs nous ont permis de les sélectionner dans les délais les plus courts.

Sur une emprise d'environ 300 m2 recouverte de gazon synthétique et mousse anti chute aux endroits nécessaires, nous disposerons de **deux jeux de belle envergure**, s'intégrant parfaitement dans la surface disponible et dans l'enveloppe financière consacrée au projet. **Une balançoire nid d'oiseau, un petit jeu à ressort, des bancs, une toile d'ombrage et voir une table de pique-nique** compléteront ces divertissements dédiés à nos jeunes enfants.

Vous trouverez ce projet présenté sommairement en images, au dos de cette feuille.

Celui-ci deviendra une belle réalisation.

Si vous avez des suggestions, idées et/ ou questions sur ce projet, n'hésitez pas à nous en informer ; nous verrons comment les y associer.

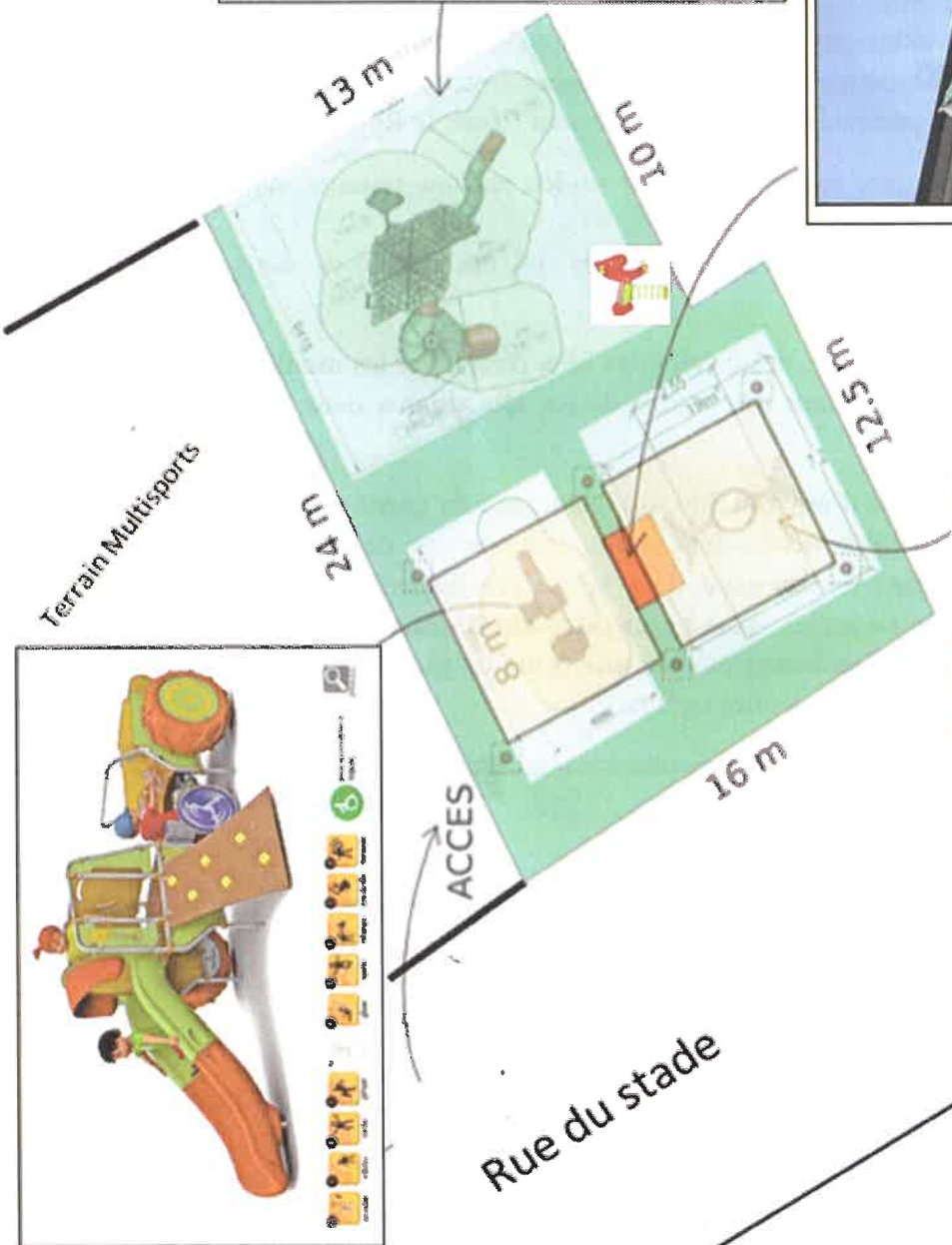
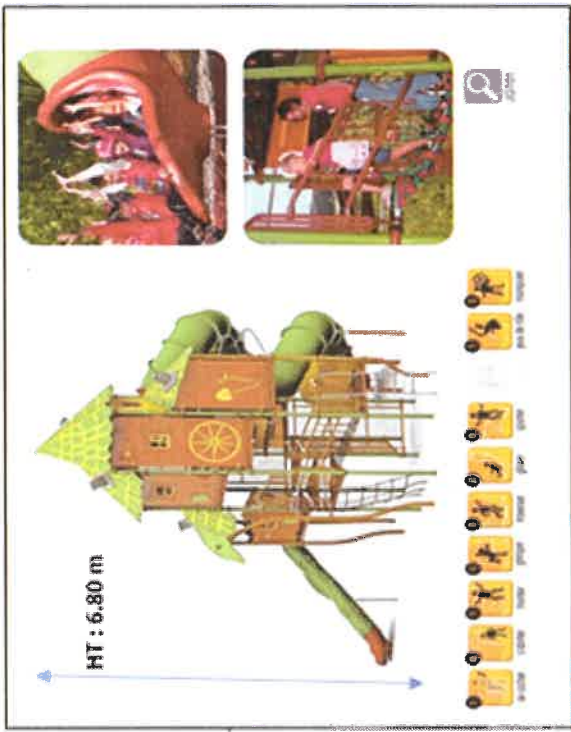
**Vivement que vos enfants puissent s'y rendre !**

**PS : pour des raisons protocolaires trop compliquées à appliquer, les festivités du 13 juillet sont annulées.**

VECKRING, le 04 JUIN 2021

Le Maire  
JOST Pascal





# Vie Municipale en image

**Cérémonie du 8 mai** Le samedi 8 mai 2021, Journée nationale de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945. En raison de la situation sanitaire actuelle, cette cérémonie de commémoration a eu lieu devant l'ouvrage du Hackenberg, en comité restreint.



## Gestion et Valorisation du Patrimoine communal

La Commune dispose d'une forêt de 45 ha sur

la commune de Guénange où y est implanté le château d'eau du SIRGEA (syndicat intercommunal de la région de Guénange d'eau et d'assainissement) ainsi que différents réseaux. Cela a généré une négociation d'instauration de plusieurs contrats de location financière, inexistantes depuis de nombreuses années, dont la négociation d'un contrat avec Free pour l'implantation de leur antenne relais de téléphonie mobile. Un accord vient d'être donné à SFR pour l'implantation de son antenne relais afin d'améliorer son réseau de téléphonie Mobile sur le secteur de Guénange.



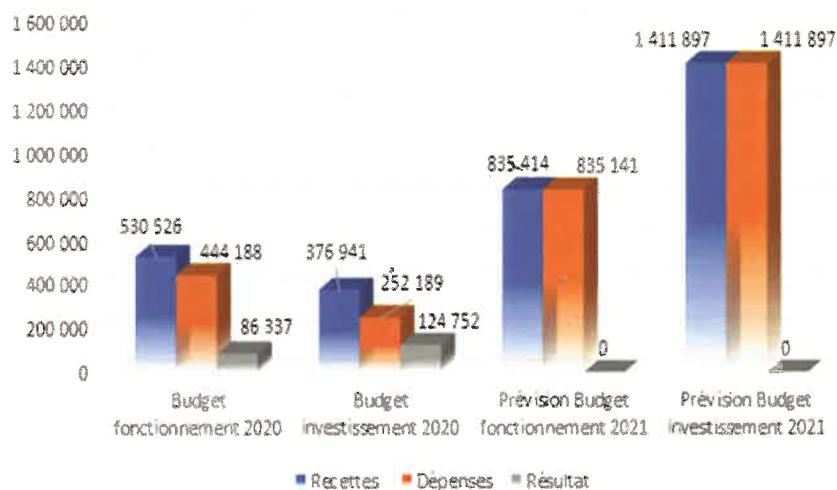
## Parcelles à construire

Vous recherchez une parcelle pour construire, adressez-vous à la Mairie

## Finances communales

Le 10 mars 2021, le conseil municipal a voté le budget communal :

### BUDGET COMMUNAL



## Projet piste cyclable

Communauté de Communes de l'Arc Mosellan

**ARC EN VÉLO**  
Développons ensemble l'usage du vélo  
sur notre territoire

**VOTRE AVIS  
NOUS INTÉRESSE**

Élaboration du schéma directeur des pistes cyclables

Cliquez sur <https://forms.gle/K4Md4gBLfiEcTuY8>

# ETAT CIVIL

## NAISSANCES



Clémence BRETON  
19 AVRIL 2021

## PACS

MAXIME KINTZINGER  
ET  
SHIRLEY GRIMM  
LE 30 MARS 2021

## Les décès

Monsieur Laurent HAUSER  
Le 25 Février 2021

Monsieur Jean ANGELAUD  
Le 01 Avril 2021



## Bon à Savoir

### La Municipalité a décidé d'instaurer un droit de préemption sur la commune

Ce Droit de préemption urbain (DPU) permet à la commune D'acheter un bien immobilier en priorité et devant tout autre Acquéreur privé.

Lors d'une vente, lorsque le propriétaire a trouvé un acheteur potentiel, la municipalité peut donc, en usant du droit de préemption urbain, se substituer à l'acquéreur envisagé. Lorsque la Municipalité décide d'utiliser son droit de préemption, elle doit le motiver. **L'achat d'un terrain situé sur son territoire doit se faire en vue de réaliser une opération d'intérêt général.**

**Il s'agit principalement de mettre en œuvre une politique locale** Afin de maîtriser l'accueil des activités économiques, favoriser le tourisme, réaliser des équipements collectifs, lutter contre l'insalubrité, sauvegarder le patrimoine...

**Les documents indiquant les endroits définis par ce droit de D.P.U. sont consultables en Mairie.**

## LE DROIT de préemption



### ELECTIONS DES 20 & 27 JUIN 2021

#### Changement de lieu pour les bureaux de vote d'Helling et Veckring

Les élections des Conseillers Départementaux et des Conseillers Régionaux

auront lieu les dimanches 20 et 27 juin. Les services de l'Etat ont demandé à ce que les bureaux de vote soient installés dans des salles suffisamment grandes pour pouvoir faire respecter la distanciation physique. Cette dernière condition ne pouvant pas être respectée à l'ancienne école d'Helling pour accueillir 4 urnes (2 scrutins par bureau), il a été décidé de déplacer les bureaux à la Salle Socioculturelle.



ATTENTION TRAVAUX



**Au cours du mois de juillet et cela pendant plusieurs semaines, des travaux conséquents vont être entrepris sur la commune,**

- Remplacement de conduite d'eau potable entre le cimetière et le croisement de la rue de l'église
- Mise en sécurité de l'arrêt de bus, rue de Helling à proximité de l'entrée du Paintball
- Remise en place d'un nouvel enrobé dans l'agglomération de Veckring
- Préparation de la viabilisation des parcelles du lotissement à Helling
- Préparation du tracé de la piste cyclable entre Helling et Veckring
- Extension du columbarium au cimetière
- Création de la nouvelle aire de jeux

Cela générera des gênes de circulations ou autres. **Veuillez nous en excuser.**

